

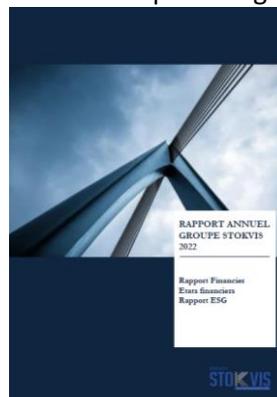
PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Stokvis Nord Afrique a procédé ce vendredi 28 avril 2023 à la publication de son rapport financier annuel incluant les états de synthèse des comptes sociaux et consolidés, ainsi que les commentaires des dirigeants sur les principaux faits marquants de l'exercice écoulé, les principales réalisations et leurs impacts sur les comptes du groupe.

Le rapport financier annuel 2022 incluant les états de synthèse est publié sur notre site internet.

Il est accessible suivant le lien :

<https://www.stokvis.ma/investisseurs/>



Ci-après un extrait des principaux commentaires et agrégats, les états de synthèse et les rapports des commissaires aux comptes.

FAITS MARQUANTS :

- ✓ Marché agricole en baisse de 43% en raison d'une sécheresse exceptionnelle qu'a connu le Maroc en 2022,
- ✓ Marché du BTP au Maroc sous les signes d'un net ralentissement en raison d'une conjoncture mondiale : guerre en Ukraine, hausse des coûts d'énergie et de matières premières, inflation, rallongement des délais de paiement, tensions sur la trésorerie des entreprises...

PRINCIPAUX AGREGATS :

		<i>(En millions de dirhams)</i>	
		2022	2021
Stokvis Nord Afrique S.A.	Chiffre d'affaires Net	41,9	46,4
	Résultat d'exploitation	-227,3	0,7
	Résultat Net	-274,2	-10,3

		<i>(En millions de dirhams)</i>	
		2022	2021
Groupe Stokvis	Chiffre d'affaires Net	221,9	348,1
	Résultat d'exploitation	-45,6	5,5
	Résultat Net	-183,6	-29,3

PERSPECTIVES

Le Groupe a initié le lancement d'une réflexion autour d'une restructuration dont les grandes lignes seront communiquées au marché une fois les modalités de mise en œuvre définitivement arrêtées par son Conseil d'Administration.

Il est à signaler que dans ce contexte, le Groupe Stokvis continue de bénéficier du soutien financier de son actionnaire de référence.

Ce communiqué est disponible sur le site internet du groupe www.stokvis.ma en cliquant sur le lien suivant : <https://www.stokvis.ma/investisseurs/>

Pour toute information complémentaire, contacter :

Direction Finances & Support Groupe : TEL : 05 22 65 46 00 / Mail : Contact@stokvis.ma

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2022

BILAN ACTIF (Modèle Normal)

BILAN ACTIF				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA				
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
ACTIF	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRECEDENT
Immobilisations en non valeurs → [A]	5.036.980,00	3.022.188,08	2.014.791,92	3.022.187,96
A Frais préliminaires				
C Charges à répartir sur plusieurs exercices	5.036.980,00	3.022.188,08	2.014.791,92	3.022.187,96
C Primes de remboursement des obligations				
T Immobilisations incorporelles → [B]	413.946,00	394.719,84	19.226,16	46.293,72
I Immobilisations en Recherche et Dev.				
I Brevets, marques, droits et valeurs similaires	413.946,00	394.719,84	19.226,16	46.293,72
F Fonds commercial				
F Autres immobilisations incorporelles				
I Immobilisations corporelles → [C]	21.365.333,57	16.186.140,31	5.179.193,26	4.874.468,85
I Terrains				
M Constructions	3.551.172,53	1.673.570,66	1.877.601,87	1.556.197,79
M Installations techniques, matériel et outillage	3.067.130,94	2.930.372,19	136.758,75	160.364,56
M Matériel de transport	979.294,01	979.294,01	0,00	
O Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	10.952.167,39	10.602.903,45	349.263,94	342.337,80
B Autres immobilisations corporelles				
I Immobilisations corporelles en cours	2.815.568,70		2.815.568,70	2.815.568,70
I Immobilisations financières → [D]	505.987.802,31	251.455.268,60	254.532.533,71	372.362.172,29
L Prêts immobilisés				
I Autres créances financières	32.547.547,71	20.000.000,00	12.547.547,71	32.376.085,05
I Titres de participation	473.440.254,60	231.455.268,60	241.984.986,00	339.986.087,24
S Autres titres immobilisés				
E Ecarts de conversion actif → [E]				
D Diminution des créances immobilisées				
A Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	532.804.061,88	271.058.316,83	261.745.745,05	380.305.122,82
A Stocks → [F]	36.187.876,22	32.668.833,40	3.519.042,82	17.373.999,20
C Marchandises	35.817.376,21	32.668.833,40	3.148.542,81	17.003.499,19
T Matières et fournitures consommables				
I Produits en cours	370.500,01		370.500,01	370.500,01
F Produits intermédiaires et produits résiduels				
F Produits finis				
C Créances de l'actif circulant → [G]	358.966.355,93	160.212.046,20	198.754.309,73	280.321.280,02
C Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3.000,00		3.000,00	83.464,40
I Clients et comptes rattachés	212.939.258,68	68.992.799,73	143.946.458,95	150.591.671,72
R Personnel	818.855,11	818.855,11	2.251.973,57	
C Etat	19.954.027,58		19.954.027,58	16.850.821,88
U Comptes d'associés				
L Autres débiteurs	124.707.602,67	91.219.246,47	33.488.356,20	109.998.236,56
A Comptes de régularisation - Actif	543.611,89		543.611,89	545.111,89
N Titres valeurs de placement → [H]	13.560.899,47	7.371.745,00	6.189.154,47	6.372.933,12
T Ecarts de conversion actif → [I] Eléments circulants	126,05		126,05	13.568,67
TOTAL II (F+G+H+I)	408.715.257,67	200.252.624,60	208.462.633,07	304.081.781,01
T Trésorerie - Actif	299.282,53		299.282,53	735.342,90
R Chèques et valeurs à encaisser	73.963,93		73.963,93	25.000,00
E Banques, T.G et C.C.P.	208.518,60		208.518,60	703.106,00
·				
· Caisse, Régie d'avances et accreditifs	16.800,00		16.800,00	7.236,90
·				
TOTAL III	299.282,53		299.282,53	735.342,90
TOTAL GENERAL I+II+III	941.818.602,08	471.310.941,43	470.507.660,65	685.122.246,73

BILAN PASSIF (Modèle Normal)

BILAN PASSIF			
STOKVIS NORD AFRIQUE SA			
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			
PASSIF	EXERCICE		EXERCICE
			PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	-4.932.453,29		269.281.193,85
F Capital social ou personnel (I)	91.951.500,00		91.951.500,00
I Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			0,00
N Capital appelé	91.951.500,00		91.951.500,00
N Dont versé	91.951.500,00		91.951.500,00
A Prime d'émission, de fusion, d'apport	90.112.470,00		90.112.470,00
N Ecarts de réévaluation			0,00
C Réserve légale	9.195.150,00		9.195.150,00
E Autres réserves	5.079.426,00		5.079.426,00
M Report à nouveau (2)	72.942.647,85		83.250.455,83
E Résultat en instance d'affectation			0,00
N Résultat net de l'exercice (2)	-274.213.647,14		-10.307.807,98
Total des capitaux propres (A)	-4.932.453,29		269.281.193,85
T Capitaux propres assimilés (B)			
P Subvention d'investissement			
P Provisions réglementées			
E Dettes de financement (C)	35.805.271,93		44.435.630,62
R Emprunts obligataires			
M Autres dettes de financement	35.805.271,93		44.435.630,62
A Provisions durables pour risques et charges (D)	2.900.000,00		
N Provisions pour risques	2.900.000,00		
E Provisions pour charges			
N Ecarts de conversion-passif (E)			
T Augmentation des créances immobilisées			
T Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	33.772.818,64		313.716.824,47
P Dettes du passif circulant (F)	389.800.030,42		312.566.608,52
A Fournisseurs et comptes rattachés	43.259.549,41		22.481.268,79
S Clients créditeurs, avances et acomptes	729.941,77		729.941,77
S Personnel	1.189.158,09		1.204.951,56
F Organismes sociaux	2.311.836,75		2.253.390,22
C Etat	32.442.130,92		30.045.644,14
I Comptes d'associés	77.588.970,04		30.088.970,04
R Autres créanciers	225.521.942,32		221.403.858,00
U Comptes de régularisation passif	6.756.501,12		4.358.583,98
L Autres provisions pour risques et charges (G)	126,05		13.568,67
N Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	47.323,86		67.880,00
TOTAL II (F+G+H)	389.847.480,33		312.648.057,19
T TRESORERIE PASSIF	46.887.361,68		58.757.365,07
R Crédits d'escompte			
S Crédits de trésorerie	2.500.000,00		2.525.000,00
·			
· Banques (Soldes créditeurs)	44.387.361,68		56.232.365,07
·			
TOTAL III	46.887.361,68		58.757.365,07
TOTAL GENERAL I+II+III	470.507.660,65		685.122.246,73

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA				
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	59.809.133,03		50.545.843,52	50.545.843,52
Ventes de marchandises (en l'état)	15.117.310,36		15.117.310,36	20.315.194,48
Ventes de biens et services produits	26.815.840,17		26.815.840,17	26.125.339,20
Chiffres d'affaires	41.933.150,53		41.933.150,53	46.440.533,68
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	17.875.982,50		17.875.982,50	4.105.309,84
Total I	59.809.133,03		59.809.133,03	50.545.843,52
CHARGES D'EXPLOITATION	287.070.835,96	18.496,00	287.089.331,96	49.859.773,21
Achats revendus (2) de marchandises	12.523.525,27		12.523.525,27	17.746.422,14
Achats consommés (2) de matières et fournitures	915.634,12		915.634,12	1.550.168,94
Autres charges externes	11.657.102,83	18.496,00	11.675.598,83	11.181.039,97
Impôts et taxes	703.847,89		703.847,89	813.775,12
Charges de personnel	18.722.906,83		18.722.906,83	17.134.573,60
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	242.547.819,02		242.547.819,02	1.433.793,44
Total II	287.070.835,96	18.496,00	287.089.331,96	49.859.773,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-227.261.702,93	-18.496,00	-227.280.198,93	686.070,31
PRODUITS FINANCIERS	5.759.581,77		5.759.581,77	5.682.271,70
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	200,00		200,00	
Gains de change	21,22		21,22	
Intérêts et autres produits financiers	5.745.791,88		5.745.791,88	5.682.271,70
Reprises financières : transfert charges	13.568,67		13.568,67	
Total IV	5.759.581,77		5.759.581,77	5.682.271,70
CHARGES FINANCIERES	17.145.317,57		17.145.317,57	16.060.105,93
Charges d'intérêts	16.867.293,29		16.867.293,29	16.044.860,66
Pertes de change	3.000,00		3.000,00	1.676,60
Autres charges financières				
Dotations financières	275.024,28		275.024,28	13.568,67
Total V	17.145.317,57		17.145.317,57	16.060.105,93
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-11.385.735,80		-11.385.735,80	-10.377.834,23
RESULTAT COURANT (III+VI)	-238.647.438,73	-18.496,00	-238.665.934,73	-9.691.763,92
PRODUITS NON COURANTS	270.773,74	14.595,93	285.369,67	810.903,86
Produits des cessions d'immobilisations	58.750,00		58.750,00	408.333,33
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	212.023,74	14.595,93	226.619,67	402.570,53
Reprises non courantes ; transferts de charges				
Total VIII	270.773,74	14.595,93	285.369,67	810.903,86
CHARGES NON COURANTES	35.001.174,24	544.475,84	35.545.650,08	1.164.320,92
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2.573.994,00		2.573.994,00	
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	29.527.180,24	544.475,84	30.071.656,08	1.164.320,92
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2.900.000,00		2.900.000,00	
Total IX	35.001.174,24	544.475,84	35.545.650,08	1.164.320,92
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-34.730.400,50	-529.879,91	-35.260.280,41	-353.417,06
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-273.377.839,23	-548.375,91	-273.926.215,14	-10.045.180,98
IMPOTS SUR LES RESULTATS	287.432,00		287.432,00	262.627,00
RESULTAT NET (XI-XII)	-273.665.271,23	-548.375,91	-274.213.647,14	-10.307.807,98
TOTAL DES PRODUITS (I+V+VII)	65.839.488,54	14.595,93	65.854.084,47	57.039.019,08
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	339.504.759,77	562.971,84	340.067.731,61	67.346.827,06
RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	-273.665.271,23	-548.375,91	-274.213.647,14	-10.307.807,98

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) (Suite)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA				
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
RESULTAT COURANT (III+VI)	-238.647.438,73	-18.496,00	-238.665.934,73	-9.691.763,92
PRODUITS NON COURANTS	270.773,74	14.595,93	285.369,67	810.903,86
Produits des cessions d'immobilisations	58.750,00		58.750,00	408.333,33
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	212.023,74	14.595,93	226.61	

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2022

Aux actionnaires de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Lot 1711 ZI Ouled Salah
Bouskoura

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice du « 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 »

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés négatifs de MAD 4 922 453,29 dont une perte nette de MAD 274 213 647,14.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La situation nette, au 31 décembre 2022, de la filiale STOKVIS INDUSTRIES est devenue inférieure au quart de son capital social. L'engagement de STOKVIS NORD AFRIQUE sur cette filiale s'élève à KMAD 90 071 qui n'a fait l'objet d'aucune provision. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le montant de la provision qu'il y a lieu de constituer pour couvrir le risque de perte sur cette filiale ;

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

Du fait des pertes constatées dans les comptes de l'exercice 2022, la situation nette de la Société est devenue négative. Selon l'article 357 de la loi sur la S.A., le Conseil d'Administration est tenu, dans les trois mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société. Toutefois, les états de synthèse ci-joints ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation ; et ne comprennent pas les ajustements nécessaires au cas où la Société devait cesser son activité.

A noter par ailleurs que le Conseil d'Administration ayant arrêté les comptes le 23 mars 2023 à acté ce qui suit : « Le groupe a initié le lancement d'une réflexion autour d'une restructuration dont les grandes lignes seront communiquées au marché une fois les modalités de mise en œuvre définitivement arrêtées par son Conseil d'Administration. Il est à signaler que dans ce contexte, le Groupe STOKVIS continue de bénéficier du soutien financier de son actionnaire de référence ».

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 3

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre les points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié

Les créances clients, à l'actif du bilan, s'élèvent à un montant brut de KMAD 212 939 provisionné à hauteur de KMAD 68 993.

Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale et font l'objet de provisions pour dépréciation en fonction du risque de non recouvrement basé sur une appréciation individuelle effectuée par la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des créances clients constitue un point clé de l'audit du fait qu'elle est basée sur l'appréciation de la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse au risque

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place par la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Examiner, sur la base de la balance âgée clients, les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de non recouvrement ;
- Apprécier, sur la base d'une sélection de créances, les hypothèses de la Direction d'évaluation de la provision.

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 4

2. Dépréciation des stocks

Risque identifié

Les stocks, à l'actif du bilan, s'élèvent à un montant brut de KMAD 36 188, provisionné à hauteur de KMAD 32 669.

Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les stocks sont inscrits à leur coût moyen pondéré et font l'objet de provisions pour dépréciation suivant un modèle propre à chaque famille de produit selon une règle de l'âge basée sur le jugement de la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des stocks constitue un point clé d'audit dans la mesure où cette provision est sujette au jugement de la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner, à partir de la balance âgée des stocks, l'antériorité de chaque famille d'article détenu en stock ;
- Examiner les procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui devaient être comptabilisés à cette valeur ;
- Identifier le stock mort et les articles à rotation lente et vérifier leur évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 5

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 6

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Notre rapport au titre de l'exercice 2021 a fait l'objet des situations suivantes pour lesquelles nous faisons le suivi :

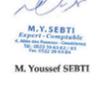
- Les titres de participation, les avances de trésorerie et les créances détenues sur la filiale STOKVIS AUTOMOTIVE d'une valeur de KMAD 185 655 étaient provisionnés dans les comptes de la Société à hauteur de KMAD 15 000. Au second semestre 2022, une sentence a été prononcée par le tribunal arbitral dans le litige opposant la Filiale STOKVIS AUTOMOTIVE à Fiat Chrysler Automobile et a été formalisée par son exequatur à l'attention des parties. STOKVIS NORD AFRIQUE a alors provisionné la totalité de l'engagement détenu sur la filiale, cette situation n'est donc plus d'actualité ;

STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Page 7

Les titres de participation de la filiale ATLAS RENTAL d'une valeur de KMAD 25 730 étaient provisionnés à hauteur de KMAD 11 809. A la clôture de l'exercice 2021, la situation nette de cette filiale était négative de KMAD 3 871. A ce stade, nous n'étoions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée. En 2022, la Société a provisionné la totalité de la valeur des titres détenus sur cette filiale compte tenu de la situation nette devenue négative de KMAD 19 296, cette situation n'est donc plus d'actualité.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

EJ Jerari Audit & Conseil	Cabinet MY SEBTI
	
M. Mohamed El JERARI Associé	M. Youssef SEBTI

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

BILAN CONSOLIDÉ (Modèle Normal)

Groupe STOKVIS
BILAN CONSOLIDÉ
 En KMAD

ACTIF	31-déc.-22	31-déc.-21	Variation
Actif immobilisé dont	116.146	172.222	(56.075)
Immobilisations en non valeur	5.127	7.691	(2.564)
Ecart d'acquisition	-	-	-
Immobilisations incorporelles	22.873	22.900	(27)
Immobilisations corporelles	41.133	46.097	(4.964)
Titre mis en équivalence	0	-	0
Immobilisations financières	6.718	3.496	3.223
Impôts différés actifs	40.295	92.038	(51.743)
Actif circulant dont	465.257	576.484	-111.227
Stocks et en-cours	138.539	161.345	(22.806)
Clients et comptes rattachés	162.390	262.871	(100.481)
Autres créances et comptes de régularisation	155.917	143.674	12.243
Valeurs mobilières de placement	8.411	8.594	(184)
Trésorerie - actif	27.228	18.186	9.042
Total de l'actif	608.632	766.892	(158.260)

PASSIF	31-déc.-22	31-déc.-21	Variation
Capital	91.952	91.952	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	90.112	90.112	-
Réserves consolidées	(217.682)	(188.401)	(29.281)
Résultat consolidé	(183.623)	(29.294)	(154.329)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	(219.241)	(35.631)	(183.610)
Dont : Capitaux propres part du groupe	(219.821)	(36.252)	(183.569)
(Intérêts minoritaires)	580	622	(41)
Financement Permanent	144.420	151.637	(7.217)
Dettes de financement	139.852	151.075	(11.223)
Provisions pour risques et charges	4.568	561	4.007
Impôts différés passifs	-	-	-
Passif circulant dont	320.557	299.554	21.003
Fournisseurs et comptes rattachés	137.608	172.158	(34.550)
Autres dettes et comptes de régularisation	182.949	127.396	55.553
Trésorerie - passif	362.896	351.332	11.564
Total du passif	608.632	766.892	(158.260)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (Modèle Normal)

Groupe STOKVIS

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En KMAD	31-déc.-22	31-déc.-21	Var %
Produits d'exploitation	237.542	356.040	-33%
Chiffre d'affaires	221.918	348.056	-36%
Variation de stocks de produits	259	19	1290%
Autres produits d'exploitation	15.365	7.965	93%
Charges d'exploitation	(283.174)	(350.499)	-19%
Achat revendu de marchandises	(183.535)	(284.589)	-36%
Achats consommés de mat et fournit	(5.672)	(5.051)	12%
Autres charges exterie	(20.323)	(17.418)	17%
Impôts et taxes	(1.699)	(2.376)	-29%
Charges de personnel	(33.555)	(32.420)	3%
Autres charges d'exploitation	0	(53)	-100%
Dotations d'exploitation	(38.391)	(8.592)	347%
Résultat d'exploitation	(45.632)	5.541	-924%
Charges financières nettes	(44.251)	(23.265)	90%
Résultat courant des entreprises intégrées	(89.882)	(17.724)	407%
Résultat non courant	(40.184)	(2.453)	1538%
Résultat avant impôt	(130.067)	(20.177)	545%
Impôt sur le résultat	(53.557)	(3.688)	1352%
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(183.623)	(23.865)	669%
DEA des écarts d'acquisition	-	-	-
QP des sociétés mises en équivalence	-	(5.429)	-100%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(183.623)	(29.294)	527%
Résultat net part du Groupe	(183.582)	(29.275)	527%
Intérêts minoritaires dans le résultat	(41)	(20)	111%

STOKVIS NORD AFRIQUE ET SES FILIALES (GROUPE STOKVIS)
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société STOKVIS NORD AFRIQUE ET SES FILIALES (GROUPE STOKVIS), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés négatifs de KMAD 219 241 dont une perte nette consolidée de KMAD 183 623.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, à notre avis, les états financiers consolidés Groupe STOKVIS, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2022, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le rapport d'audit sur les comptes sociaux de STOKVIS NORD AFRIQUE fait état de la situation suivante : « des créances sur la clientèle, en majorité relevant du secteur agricole, d'un montant de KMAD 72 114, déclassées par STOKVIS NORD AFRIQUE en contentieux, sont provisionnées à hauteur de KMAD 45 998 seulement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir si la provision constituée est suffisante pour couvrir le risque de perte sur certaines de ces créances » ;

Le rapport d'audit de la filiale STOKVIS AUTOMOTIVE, au titre de l'exercice 2021, fait état de plusieurs réserves pour insuffisance de provisions se rapportant aux créances clients, aux stocks de marchandises et au fonds commercial d'un montant qui

1. Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié

Les créances clients, à l'actif du bilan consolidé, s'élevaient à un montant brut de KMAD 244 016 provisionné à hauteur de KMAD 81 626.

Comme indiqué dans l'annexe, les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale et font l'objet de provisions pour dépréciation en fonction du risque de non recouvrement basé sur le jugement de la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des créances clients constitue un point clé de l'audit du fait de sa sensibilité aux hypothèses de recouvrement retenues par la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse au risque

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place par le groupe pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Examiner, sur la base de la balance âgée clients, les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de non recouvrement ;
- Apprécier, sur la base d'une sélection de créances, les hypothèses de la Direction d'évaluation de la provision.

2. Dépréciation des stocks

Risque identifié

Les stocks, à l'actif du bilan consolidé, s'élevaient à un montant brut de KMAD 175 258 provisionné à hauteur de KMAD 36 719.

Comme indiqué dans l'annexe, les stocks sont inscrits à leur coût moyen pondéré et font l'objet de provisions pour dépréciation suivant un modèle propre à chaque famille de produit selon une règle de l'âge basée sur le jugement de la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des stocks constitue un point clé d'audit dans la mesure où cette provision est sujette aux estimations retenues par la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

s'élève respectivement à KMAD 24 805, KMAD 38 102 et KMAD 45 120. Ce rapport fait également état d'une incertitude sur la continuité d'exploitation compte tenu de la non reconduction du contrat de concession par Fiat Chrysler Automobile et de l'absence de nouveau contrat de distribution.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention que du fait des pertes constatées dans les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2022, la situation nette consolidée du groupe demeure négative. Une recapitalisation du groupe s'avère nécessaire ;
- Comme indiqué dans le rapport d'audit sur les comptes sociaux, le Conseil d'Administration ayant arrêté les comptes le 23 mars 2023 a acté ce qui suit : « Le groupe a initié le lancement d'une réflexion autour d'une restructuration dont les grandes lignes seront communiquées au marché une fois les modalités de mise en œuvre définitivement arrêtées par son Conseil d'Administration. Il est à signaler que dans ce contexte, le Groupe STOKVIS continue de bénéficier du soutien financier de son actionnaire de référence ».

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et au fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner, à partir de la balance âgée des stocks, l'antériorité de chaque famille d'articles inscrits en stock ;
- Examiner les procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui devaient être comptabilisés à cette valeur ;
- Identifier le stock mort et les articles à rotation lente et vérifier leur évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

El Jerazi Audit & Conseil Cabinet MY SEBTI

M. Mohamed El JERAZI Mohamed Youssef SEBTI

Associé